Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212200620-20251211-2025_50-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 08/12/2025

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	13
Votants :	14

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- Mme Muriel BIHOUÉE – M. Gilles MAUGAIN –M Serge HERVÉ Adjoints - Mme Mathilde JOSSELIN — M. Erwan CARISSAN – Michel HUE – ~~Fabien PHILIPPE~~ – ~~Jean-Luc JOUANNO~~ - William LE TENO – Mme Sophie CRESTAUX – MM. Gilles LERAY - Olivier ROBLET- M. Cédric MARTEIL- Mme Clélie DE CELLES

Absent excusé : Fabien PHILIPPE

Procuration : Fabien PHILIPPE a donné procuration à William LE TENO

Secrétaire de séance : MR CARISSAN Erwan

Délibération N° 2025 -50

Léquidy : refacturation des frais

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une expertise et des travaux de démolition ont été réalisés sur la maison de Keith BALDWIN à Léquidy.

Les frais engagés ont été payés par la collectivité, afin d'obtenir le remboursement de ces dépenses, Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver la refacturation de l'ensemble des frais afférents à ce dossier au propriétaire Keith BALDWIN. (Expertise, travaux de démolition et autres ...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix :

- APPROUVE la refacturation de l'ensemble des frais à Keith BALDWIN
- AUTORISE Le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la présente décision

Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :
Mickaël LEVEAU – MAIRE

MAIRIE DE GOMENÉ (22230) (CÔTES D'ARMOR)

Erwan CARISSAN, secrétaire de séance